

GRANDRIS

Réfugiés ukrainiens : des familles d'accueil à bout de souffle

Lors du conseil municipal de ce lundi 4 juillet, la maire, Pascale Jomard a soullevé l'épineux problème de familles d'accueil à bout de souffle après 3 mois de prise en charge de réfugiés ukrainiens qui restent à reloger.

La maire, Pascale Jomard a soulevé l'épineux problème de familles d'accueil. « Nous avons un cas particulièrement urgent d'une maman et de son fils, qui, si nous ne faisons rien, se retrouvent dans la rue dans les jours qui suivent. Je propose aux élus d'approuver, de les loger provisoirement dans le petit appartement au-dessus de l'école communale, le temps de leur trouver un appartement permanent. À la rentrée de septembre, il nous faudra impérativement trouver une solution. Nous sommes dans un contexte difficile. Bien sûr, ces réfugiés, dans l'ensemble, ont fait des efforts d'intégration, mais les modes de vie ne sont pas les mêmes que nous, et nous comprenons la lassitude de certaines familles d'accueil », explique-t-elle. De son côté, Lionel Guisard, con-



Le 23 avril dernier, réfugiés et familles d'accueil avaient célébré la Pâques orthodoxe. Aujourd'hui, des réfugiés ont été relogés et ont trouvé un travail. Mais quelques problèmes subsistent chez d'autres. Photo Progrès/Alain CHARLET

seiller municipal, fait toucher du doigt les questions de sécurité liées à l'appartement de l'établissement scolaire et plus précisément à la porte de ce logement qui sert d'issue de secours et qui ne doit pas

être fermée à clef. Après en avoir délibéré, les élus décident d'héberger provisoirement cette famille dans l'établissement scolaire moyennant une petite contrepartie financière pour l'eau et l'électricité.

« Tout sera mis en œuvre, pour trouver un autre toit à cette maman et son fils avant la rentrée de septembre », affirme Pascale Jomard.

De notre correspondant,
Alain CHARLET

AU FIL DES DOSSIERS

► Réforme de la publicité des actes des collectivités

À partir du 1^{er} juillet et par dérogation à l'article L 2 131-1 du Code général des collectivités territoriales, qui stipule que les actes pris par les autorités communales sont exécutoires de plein droit dès qu'il a été procédé à leur publication ou affichage ou à leur notification aux intéressés, ainsi qu'à leur transmission au représentant de l'État dans le département ou à son délégué dans l'arrondissement. La commune pouvait choisir son mode de publicité. Trois choix s'offraient alors, soit une publicité par affichage, soit par publication papier aux administrés, soit sous forme électronique sur le site de la commune. Les élus optent à l'unanimité pour une publication sous forme d'affichage devant la mairie.

► Salubrité

Olivier Gyomar, conseiller municipal, s'inquiète de la prolifération de rats dans le village qui semble liée aux dépôts des déchets ménagers qui devront être résolus. Un devis de dératisation a été demandé.

FRONTENAS

Des haies champêtres vont être plantées sur 261 mètres

Lors du conseil municipal du mercredi 6 juillet, les élus ont fait le point sur les travaux en cours et à venir.

La commune va signer une convention avec la communauté de communes pour la création de 261 mètres de haies champêtres sur un terrain communal situé en face du cimetière, route du Suel, dans le cadre du Marathon de la biodiversité. La plantation des 434 plants d'arbres et arbustes devrait être réalisée fin 2022, début 2023.

Les travaux d'enrochement, réalisés par l'entreprise AXIMA pour le compte du Département, sont terminés sur la départementale 607. Les divers travaux de voirie sur la commune, (rue Chanteperdrix, rue Tourne cul et route des Bruyères), devraient être effectués en septembre.

Un poteau incendié a été remplacé par SUEZ dans le secteur des Bréduets dans le cadre de la compétence communale de défense incendie.

► Bâtiments

Les travaux d'extension de la maternelle devraient être termi-



Les travaux d'enrochement réalisés sur la départementale 607 sont terminés. Photo Progrès/Catherine LAPOSTOLET

nés fin juillet.

Le calendrier de réception du bâtiment restaurant scolaire/ logements a été confirmé pour la fin du mois de septembre.

Dans le bâtiment de la cantine, trois nouveaux logements communaux vont être attribués en septembre pour une mise en location début novembre : un studio, un T2 et un T3. Les personnes intéressées peuvent s'adresser à la mairie.

► École

Pour la rentrée scolaire, un effectif de 91 élèves avec 4 classes est prévu.

► Fermeture vacances

Le secrétariat de mairie sera fermé du 8 au 26 août pour les congés d'été.

De notre correspondante
Catherine LAPOSTOLET

Prochain conseil municipal le jeudi 1^{er} septembre à 19 heures.

THEIZÉ

Trois enseignants quittent l'école dont la directrice



Dernier jour de classe pour Anne Laverrière et Denis Thévenet qui prennent leur retraite. Ils sont accompagnés de Sophie Carron (à droite) qui a un nouveau poste sur Lyon. Photo Progrès/Véronique BERNARD

Ce 7 juillet, c'est une fin d'année spéciale pour deux professeurs des écoles : Anne Laverrière et Denis Thévenet prennent leur retraite. Pour l'anecdote, « nous étions en 6^e dans la même classe à Claude Bernard à Villefranche ! » Anne Laverrière est depuis 31 ans à l'école de Theizé, son collègue depuis 16 ans. Ce dernier a tenu à « venir dire au revoir à ses élèves », des problèmes de santé l'ont en effet éloigné ces derniers mois, pris en charge en février par l'ambulance devant l'école. « C'est une chaîne de solidarité qui s'est mise en place », explique Anne Laverrière, pompier depuis 29 ans et formatrice en secourisme. Chaîne qui a permis d'al-

ler vite ce jour-là. Denis Thévenet a travaillé d'abord à Cogny puis Limas. Ce père de quatre enfants a également trois petites-filles. Accompagnateur en moyenne montagne, il va pouvoir passer du temps à sa passion, la botanique. Anne Laverrière, responsable du comité régional de tourisme équestre, participe aux associations du village, a deux enfants et un mari qu'elle tient à remercier ! Elle termine sa carrière en ayant « le fils d'une élève que j'ai eue en 86, sur mon 1^{er} poste à Pommières ». La directrice de l'école, Sophie Carron, à Theizé depuis 8 ans, a obtenu sa mutation sur Lyon ; pour elle comme pour eux, « c'est une page qui se tourne ! »

LUCENAY

Conseil municipal : précision

Dans le compte rendu du conseil municipal en date du 4 juillet, dans nos colonnes du 7 juillet, et concernant la démission de Jean-Philippe Le Calvé, il fallait lire que cette démission ne concerne que son poste d'adjoint. Il reste néanmoins conseiller municipal et conseiller communautaire.